Déclaration de garantie

Au nom de l’organisme, je ne suis au courant d’aucun fait ni d’aucune situation mettant en cause notre organisme, ses sociétés affiliées ou filiales ou des administrateurs, fiduciaires, représentants, employés, bénévoles ou membres de comité de notre organisme susceptibles de donner lieu à une réclamation relevant de la portée l’assurance proposée.

Si vous avez connaissance d'une situation de réclamation connue ou potentielle, veuillez en informer immédiatement Ciera Jeter, coordonnatrice de l'engagement et de l'adhésion des sections chez AFP Global.

REMARQUE : chaque section de l’AFP doit chaque année adhérer à la présente déclaration de garantie, qui constitue un document juridique.

AFP®
Association of
Fundraising Professionals